

ORDRE DU JOUR

- 1 - « Projet d'élargissement des missions de la Force d'Action Rapide Nucléaire »
pour avis
- 2 - « Projet de réorganisation de la Direction de l'Ingénierie et des Projets Nouveau Nucléaire »
- 3 - Stratégie Commerce
- 4 - DPIT : « projet de création d'une unité le Havre-Cordemais »

La délégation : Hélène DE BLEECKER
Jean Paul BREISCHTROFF - Alain ANDRÉ

Experts : Belinda ASMANE,
Franck DUTKIEWICZ, Bruno JAYLE

En introduction de séance, la Délégation FO a fait une intervention en réponse aux annonces Gouvernementales laissant entendre la fermeture de 17 Tranches nucléaires.

À travers cette intervention que vous trouverez en annexe, la délégation FO appelle nos dirigeants et gouvernants à quitter la scène médiatique pour reprendre celle de l'intérêt général.

1 - PROJET D'ÉLARGISSEMENT DES MISSIONS DE LA FORCE D'ACTION RAPIDE NUCLÉAIRE *(pour avis)*

La FARN répond à une obligation faite à EDF par l'Autorité de sûreté Nucléaire.

Pour FO, cette mission est primordiale. Les clefs de la réussite de la FARN reposent sur un encadrement fort des agents qui s'y impliquent. Formation, préparation physique et psychologique, reconnaissance engagement sur la durée concernant les parcours professionnels.

La délégation FO a souligné dans son intervention la nécessité d'être vigilant sur l'organisation et les moyens humains.

La direction a convenu d'un retour sur expérience dans un an devant ce même CCE pour tirer un bilan et confirmer la création d'un emploi à temps plein par site et pour chacune des années 2017 et 2018.

L'ensemble de l'intervention FO en pièce jointe

2 - PROJET DE RÉORGANISATION DE LA DIRECTION DE L'INGÉNIERIE ET DES PROJETS NOUVEAU NUCLÉAIRE

Une nouvelle phase de réorganisation pour laquelle FO a déjà formulé de nombreuses remarques et revendications tant au niveau du CCE que dans les bilatérales.

Ce dossier suscite des inquiétudes grandissantes au fur et à mesure des réponses à nos interrogations et demandes d'engagements sur la GPEC et l'avenir des Agents, tant pour la partie Edvance que pour la Direction Support aux Projets et Traitement Numérique.

Xavier URSAT a assuré de sa vigilance sur la situation individuelle des agents impactés par la réorganisation.

Pour FO, malgré cette affirmation, les agents n'ont pas de visibilité sur leur avenir dans les 6 prochains mois. Plus on avance plus c'est flou, et... « quand c'est flou, y a un loup » !

L'avis, négatif, de FO sur ce dossier ne concerne pas notre engagement dans le Nouveau Nucléaire (CF introduction faite à ce CCE en pj) mais bien sur les choix et orientations retenues.

En parallèle à cette réorganisation le débat a dévié sur le chantier Hinkley Point et les annonces de dérives budgétaires (+1,8 milliards)

FO a constaté que ce sont les agents qui paient la facture avec un SNB à 0 %, des Avancements à des taux plancher, un intéressement grignoté...

3 - STRATÉGIE COMMERCE

La direction d'EDF commerce a tenté de faire passer une « brochure pédagogique » comme un dossier de réflexion sur la Stratégie Commerce d'EDF.

Pour FO il est clair que le Commerce est la figure de proue du navire EDF.

On peut se demander si le navire ne vient pas de heurter un iceberg !!! Et comme pour le tristement célèbre « Titanic » la quatrième classe est sacrifiée pendant que la première continue de faire « salon » dans les étages supérieurs.

À travers ce dossier, FO aurait aimé voir les signaux annonciateurs d'un redressement de la « barre ».

Attentes déçues tant sur le plan « marché » que sur le plan « social ».

L'intégralité de la déclaration FO en pièce jointe

4 - DPIT : PROJET DE CRÉATION D'UNE UNITÉ LE HAVRE-CORDEMAIS

Dans un contexte de fermeture des tranches Fioul à court terme, de fermeture à l'horizon 2022 des tranches Charbon, la DPIT projette de fusionner les Unités Cordemais et Le Havre.

Pour FO, les questions des effectifs, du maintien des accords locaux et des Instances de Dialogue social sont primordiales.

FO sera particulièrement sensible aux conditions de travail.

La déclaration complète de la délégation FO en pièce jointe

Prochain CCE le 21 septembre 2017